

**CATEGORIES & DISCIPLINES**

Femmes, Juniors F. (...-1995) :

- 100m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 4kg (3 essais)
- 1000m

Cadettes A-U18 (1996-1997) :

- 100m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 3kg (3 essais)
- 1000m

Cadettes B-U16 (1998-1999) :

- 80m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 3kg (3 essais)
- 1000m

Ecolières A-U14 (2000-2001) :

- 60m
- Saut en longueur (zone, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 3kg (3 essais)
- 600m

Ecolières B-U12 (2002-2003) :

- 60m
- Saut en longueur (zone, 3 essais)
- Jet du poids 2.5kg (3 essais)
- 600m

Ecolières C-U10 (2004-2005) :

- 60m
- Saut en longueur (effectif, 3 essais)
- Lancer balle 80g (3 essais)
- 600m

Ecolières D-U8 (2006-....) :

- 60m
- Saut en longueur (effectif, 3 essais)
- Lancer balle 80g (3 essais)
- 600m

Hommes, Juniors (...-1995) :

- 100m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 6kg (3 essais)
- ou • Jet du poids 7,25kg
- 1000m

Cadets A-U18(1996-1997) :

- 100m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 5kg (3 essais)
- 1000m

Cadets B-U16 (1998-1999) :

- 80m
- Saut en longueur (poutre, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 4kg (3 essais)
- 1000m

Ecoliers A-U14 (2000-2001) :

- 60m
- Saut en longueur (zone, 3 essais)
- Saut en hauteur (9 essais)
- Jet du poids 3kg (3 essais)
- 600m

Ecoliers B-U12 (2002-2003) :

- 60m
- Saut en longueur (zone, 3 essais)
- Jet du poids 2.5kg (3 essais)
- 600m

Ecoliers C-U10 (2004-2005) :

- 60m
- Saut en longueur (effectif, 3 essais)
- Lancer balle 80g (3 essais)
- 600m

Ecoliers D-U8 (2006-...) :

- 60m
- Saut en longueur (effectif, 3 essais)
- Lancer balle 80g (3 essais)
- 600m

**CATEGORIE "ELLE & LUI" POUR MEETING FSG TRAVERS**

- Dès Cadets(tes) A-U18.
- Cette catégorie n'est pas prise en considération dans le classement de la coupe des 3 stades. (total des 3 manches)
- Sur les 5 disciplines seul les 4 meilleurs résultats de chaque concurrent sont pris en compte et additionnés pour le classement final.
- Les athlètes peuvent faire partie de différentes sociétés.
- Par leurs résultats personnels les athlètes seront classés individuellement dans leur catégorie respective et prennent part au classement final de la coupe des 3 stades.

**COUPE DES 3 STADES FSG TRAVERS 27.04.13**

**HORAIRE DEFINITIF**

Catégorie	Gr	Sprint	Haut 1	Haut 2	Long.1	Long.2	Long.3	Poids 1	Poids2	Balle	L.Dist
Autres	A	9h30	11h15				10h15	14h00			15h30
Cadets A	B	9h30	14h00				11h00	10h00			15h30
Cadettes A	C	9h45		11h00			14h00		12h00		15h30
Cadets B	D	9h30		10h30			11h30		14h00		15h30
Cadettes B1	E	9h45		14h00	10h30				11h30		15h30
Ecoliers A1	F	11h30		9h30		13h30		10h30			15h00
Ecoliers A2	G	11h00	9h30			14h00		11h30			15h00
Cadettes B2	H	10h45	12h00		14h30				10h00		15h30
Ecolières A2	I	10h00		11h30		14h30			11h00		15h00
Ecolières A3	J	9h45	10h30		14h00			12h00			15h00
Ecoliers B1	K	12h00					9h45	11h00			14h30
Ecoliers B2	L	11h30				10h30		9h30			14h00
Ecolières B1	M	11h15				10h00			9h30		14h00
Ecolières B2	N	11h15			10h00				13h30		14h30
Ecolières B3	O	10h00			13h30				10h30		14h30
Ecoliers C1	P	10h15			11h30					9h30	13h30
Ecoliers C2	Q	10h30			11h00					9h45	13h30
Ecolières C1	R	11h45				11h00				10h00	13h30
Ecolières C2	S	11h00				11h30				10h15	13h30
Ecoliers D	T	11h45			9h30					10h30	14h00
Ecolières D	U	12h00				9h30				10h45	14h00

Heure	Sprint	Haut 1	Haut 2	Long.1	Long.2	Long.3	Poids 1	Poids 2	Balle	L.Dist.
9h30	A-D-B	G	F	T	U		L	M	P	
9h45	J-E-C					K			Q	
10h00	O-I			N	M		B	H	R	
10h15	P					A			S	
10h30	Q	J	D	E	L		F	O	T	
10h45	H								U	
11h00	G-S		C	Q	R	B	K	I		
11h15	M-N	A								
11h30	F-L		I	P	S	D	G	E		
11h45	R-T									
12h00	K-U	H					J	C		
	<b>PAUSE DE MIDI</b>									
13h30				O	F			N	P-Q-R-S	
14h00		B	E	J	G	C	A	D	M-L-T-U	
14h30				H	I				K-N-O	
15h00									F-I-J-G	
15h30									H-D-C-E-B-A	
16h00									- - - Course d'estafette relais - - -	
17h00	<b>RESULTATS</b>									



## R E G L E M E N T

- Article 0 : La première édition est organisée en 1998.
- Article 1 : La Coupe des 3 stades est organisée conjointement par la FSG Travers, la FSG Bevaix, la FSG Les Geneveys & Coffrane et la FSG Le Locle.
- Article 2 : La Coupe des 3 stades est une compétition d'athlétisme en 4 manches.
- Article 3 : Les 4 meetings restent parfaitement autonomes et libres dans leur organisation.
- Article 4 : Une somme de CHF 1.— par participant est prise sur la finance d'inscription à chaque manche et reversée à la Coupe. Le reste du financement doit être assuré par des partenaires extérieurs.
- Article 5 : Seuls les athlètes ayant pris part au moins à 2 des 3 manches ainsi qu'à la finale sont classés.
- Article 6 : Les catégories sont les suivantes : U8F, U8H, U10F, U10H, U12F, U12H, U14F, U14H, U16F, U16H, U18F, U18H, U20F, U20H, Femmes, Hommes.
- Article 7 : Pour chaque manche, le barème F.S.A. 2010 est utilisé.
- Article 8 : Le classement final, par catégorie, est établi selon les critères suivants :
- On additionne les 2 meilleurs rangs obtenus par l'athlète lors des 3 premières manches et le rang obtenu lors de la finale.
  - Dans chaque catégorie, l'athlète ayant obtenu le plus petit total est déclaré vainqueur. Les athlètes classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> reçoivent un prix.
  - En cas d'égalité, la somme des points obtenus lors des 2 manches comptabilisées et de la finale est déterminante.
- Article 9 : Un classement par équipe est établi selon les critères suivants :
- On additionne les rangs finaux des 6 athlètes les mieux classés de chaque société.
  - L'équipe obtenant le moins de point est déclarée vainqueur.
  - En cas d'égalité, la somme des rangs (des 2 manches comptabilisées et de la finale) obtenue par les 6 athlètes est déterminante.
  - En cas d'égalité, la somme des points (des 2 manches comptabilisées et de la finale) obtenue par les 6 athlètes est déterminante.
  - Un challenge est remis à l'équipe vainqueur. Si une équipe remporte le challenge 3 ans de suite, il lui appartiendra.
- Article 10 : Le jury, composé d'un membre de chaque meeting, a les compétences de régler les éventuels litiges.

Pour la Coupe des 3 stades  
les responsables des meetings